

NOTE – EAU POTABLE

Source : ARS Ile-de-France

Plusieurs nappes se trouvent dans le sous-sol de la Seine-Saint-Denis, à des niveaux différents. La qualité des nappes les plus en surface ne permet pas leur exploitation pour l'alimentation en eau potable.

Les nappes les plus profondes, de l'Albien et du Néocomien, sont des nappes d'eaux très pures, surveillées en tant que réserve en cas de crise d'alimentation en eau potable. La Seine-Saint-Denis compte 9 forages. Au quotidien, leur pompage est fortement contrôlé, il se limite à quelques industriels et à l'alimentation de quelques communes du département. A présent leur niveau remonte, et leur pollution affecte le développement du territoire.

La commune du Bourget est alimentée par l'eau de la Marne, traitée par l'usine de Neuilly-sur-Marne. Il s'agit d'une usine de production d'eau potable produisant 255 000 m³ d'eau par jour et couvre les besoins des 1,63 million d'habitants de l'est de la banlieue parisienne (Seine-Saint-Denis et est du Val-de-Marne). L'usine alimente 1,6 million d'habitants. Située sur les bords de la Marne à une vingtaine de kilomètres en amont de son confluent avec la Seine, l'usine de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand assure en moyenne une production de 244 000 m³/j. Sa capacité maximale est de 600 000 m³ par jour.

Elle est aujourd'hui équipée d'une filière biologique utilisant le couplage "ozone-charbon actif en grains". Cette filière reproduit en accéléré les mécanismes de l'épuration naturelle de l'eau à travers le sol et élimine tous les toxiques et substances indésirables, résultant des activités humaines, industrielles et agricoles ou issues du milieu naturel.

Les installations sont les suivantes :

- 5 flocculateurs décanteurs dont 1 décanteur Actiflo ultrarapide
- 1 décanteur Actiflo ultrarapide
- 48 filtres à sable
- 6 filtres bi-couche
- 12 filtres à charbon actif

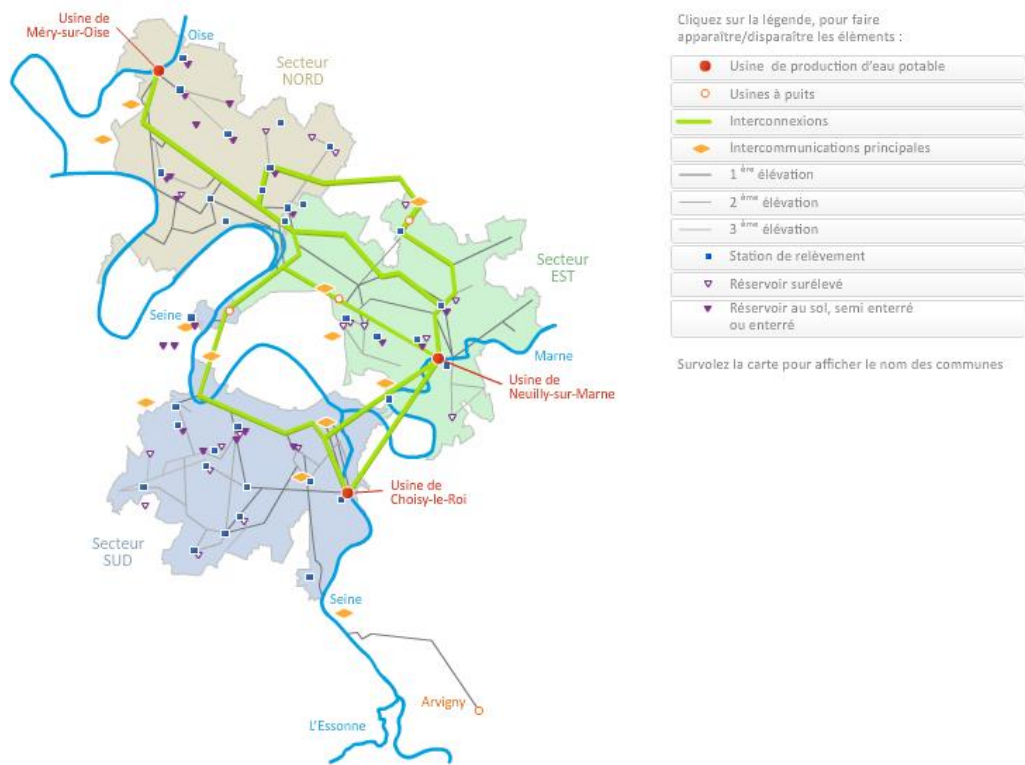
La communauté d'agglomération de l'aéroport du Bourget a délégué l'administration et la gestion du service public de l'eau potable (production et gestion) au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF). En 2014, ce service public représentait la distribution annuelle de 904 714m³ pour 15 238 habitants sur la commune du Bourget. Le linéaire de canalisation pour l'eau potable cette année représente 24 292 m.

Les missions assurées par le SEDIF pour la communauté d'agglomération étaient :

- le prélèvement de l'eau dans la Marne ;
- la transformation en eau potable dans l'usine de Neuilly-sur-Marne ;
- l'acheminement de l'eau potable jusqu'au domicile des usagers ;
- les contrôles qualité ;
- le service client.

Depuis le 1^{er} janvier 2016 et la dissolution de la communauté d'agglomération, ces missions sont toujours assurées par le SEDIF, mais pour le territoire Paris Terres d'Envol.

LE PLAN DU RÉSEAU



Plan du réseau d'alimentation en eau potable (SEDIF)

Qualité de l'eau

Selon le rapport de l'ARS rendu en 2014 sur la qualité de l'eau distribuée au Bourget, la qualité de l'eau distribuée est conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés (pesticides, fluor, nitrates, aluminium...).

Bactériologie	Eau d'excellente qualité bactériologique
Micro-organisme indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes	Tous les prélèvements sont conformes
Limite de qualité : Absence exigée	
Nitrates	Eau conforme à la limite de qualité, contenant peu de nitrates
Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques	<i>Moyenne : 18.7mg/L</i>
Limite de qualité : ne pas dépasser 50mg/L	<i>Maximum : 27.4 mg/L</i>
Dureté	Eau calcaire
Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f).	Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé
Il n'y a pas de limite de qualité	<i>Moyenne : 26.4°f</i>
	<i>Maximum : 31°f</i>
Fluor	Eau conforme à la limite de qualité, très peu de fluorée
Oligo-éléments naturellement présents dans le sol et dans l'eau.	<i>Moyenne : 0.18 mg/L</i>
Limite de qualité : ne pas dépasser 1.5mg/L	<i>Maximum : 0.28 mg/L</i>
Pesticides	Eau conforme à la limite de qualité C
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Dans ce document, la qualité de l'eau est donnée selon l'appartenance à l'une des quatre classes d'exposition annuelle de la population aux teneurs en pesticides : C, NCO, NC1 et NC2	<i>Maximum : 0.07mg/L (AMPA)</i>
	<i>Nombre de prélèvements : 24</i>
	<i>Classe C : conforme</i>
	La teneur n'a jamais dépassé 0.1 micro gramme par litre

L'analyse du SEDIF pour l'année 2016 confirme ces résultats satisfaisants.

Nota : Il n'est pas annexé de plan d'eau potable au PLU. Compte tenu du caractère stratégique et confidentiel des données relatives au réseau d'eau potable, qui relève du Plan Vigipirate, et de leur sensibilité vis-à-vis d'une utilisation malveillante, les informations ne peuvent être diffusées sur un support à destination du public (site internet, journal municipal...). Les demandes particulières des citoyens sur l'eau potable et son réseau doivent être transmises systématiquement au SEDIF (sedif@sedif.com) qui en assure la réponse.